

Nous connaissons des cas où le sous-secrétaire d'Etat et la division de naturalisation s'informent pourquoi les familles de certains individus sont encore en Tchécoslovaquie. C'est parce qu'ils ne pouvaient disposer de l'argent requis quand c'était possible de les faire venir. Maintenant que la guerre est terminée, ils ont hâte d'avoir leurs familles avec eux. Dans plusieurs cas, il y a des pères qui n'ont pas encore vu leurs enfants car ces enfants sont nés quelques mois après leur départ. Ils sont très désireux de les faire venir ici parce qu'ils ne s'en retournent pas. Il est tout naturel qu'après avoir passé dix ou vingt ans seuls, ils en ont assez; et si l'on ne peut rien faire pour eux, ils seront alors contraints de s'en retourner.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie bien.

L'hon. M. ROEBUCK: Monsieur le président, j'ai écrit de votre part à M. F. Pavlasek, de Montréal, le Consul général de Tchécoslovaquie pour l'inviter à se présenter. Il m'a répondu en me remerciant de l'invitation et en disant qu'il lui était impossible d'accepter car il résignait ses fonctions le 9 juillet.

Le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau le jeudi 25 juillet, à 10 h. 30 du matin.